

AVIS DE RECRUTEMENT

L'Autorité de Régulation des Marchés Publics désire recruter les cadres d'appui aux profils suivants :

- Un (1) informaticien administrateur du système ;
- Un (1) informaticien administrateur de bases de données ;
- Un (1) informaticien ingénieur métiers ;
- Un (1) informaticien développeur de logiciel ;
- Un (1) informaticien chargé du support utilisateur ;
- Un (1) comptable ;
- Un (1) auditeur interne ;
- Un (1) juriste ;
- Un (1) cadre chargé des Achats Publics Durable et
- Un (1) logisticien.

I. CONDITIONS GENERALES D'ELIGIBILITE AUX POSTES

Pour concourir et être retenus(es) à ces postes, les candidats(es) doivent remplir des critères d'intégrité morale et de qualification dans les domaines indiqués ci-dessous :

- Être de nationalité burundaise ;
- Avoir au moins 25 ans et 40 ans au plus au moment du recrutement ;
- N'avoir pas été condamné(e) pour fraude, corruption et autre infractions connexes ;
- N'avoir pas été révoqué(e) ni de la Fonction Publique, de la Police Nationale, de la Magistrature et des Forces de Défense Nationale ;
- Être disponible immédiatement s'il (elle) est retenu(e).

II. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCE REQUISES

Les conditions de qualification et d'expérience requises pour concourir à ces différents postes peuvent être consultées sur les termes de références qui sont publiées sur le site web de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics www.armp.bi et sur le site web du journal le renouveau www.lerenouveau.bi

III. DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature à soumettre par les candidats pour la présélection sont composés de :

- Une lettre de motivation adressée au Directeur Général de l'ARMP ;
- Un curriculum vitae détaillé et actualisé ;
- Une attestation de non poursuite judiciaire ;
- Des noms et adresses de trois personnes de références ;

8

- Des copies des diplômes, certificats et autres attestations certifiées conformes à l'original.

Les dossiers de candidature sous enveloppe fermée avec mention « Candidature au poste de ... (à compléter pour chaque poste) » seront adressés au Directeur Général de l'ARMP, au siège de l'institution sise Boulevard du Japon, N° 01, Building des Finances, 3^{ème} étage, N° 303.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 4 août 2025 à 11 heures locales.

IV. EVALUATION DES CANDIDATURES

Seuls les candidats présélectionnés seront invités pour passer les tests écrit et oral.

V. INFORMATIONS GENERALES

Les dossiers non retenus ne seront pas remis aux candidats.

A chaque étape du processus de recrutement, seuls les candidats retenus seront informés pour participer à l'étape suivante du processus, par téléphone ou affichage au siège de l'ARMP.

NB : Les termes de référence du poste peuvent être consultés sur le site web de l'ARMP : www.armp.bi et sur le site web du journal le renouveau www.lerenouveau.bi

Bujumbura, le 17/7./2025

**Directeur Général de l'ARMP
Hon. Jean Claude NDUWIMANA**

